

MON FILS

Par Profil supprimé Postée le 31/12/2014 12:45

il serait schizophrène depuis 2000 , puis bipolaire depuis 2 ans et s'alcoolise énormément , il attire des ennuis dangereux , il va se retrouver à la rue ou en prison, car il dérange la société , il a peur et ressemble plus. C'est un alcoolique violent.

comment le loger , car il s'est mis avec une femme , plus rien ne va. je suis dans une si grande impuissante , je vieillis , j'ai perdu mon énergie , 17/18 ans que ça dure , il a fallu faire face à la maladie mentale et maintenant cet alcool.. Doit il tout perdre , ou le mettre , si il le veut? Il a tenté une cure , une vraie de 3 mois et nous revoilà à la case départ et sa mauvaise foi, je parle à un mur , mais il me détruit , savoir son grand enfant ainsi? Je ne peux tout écrire , mais sachez que c'est l'enfer pour lui, pour moi et la société nous laisse.. je me suis battue pour rien , médicalement et aussi face à la justice.. merci de m'avoir lu , je suis dans un grand désarroi , car quand il a une rémission, il est plein de qualités.

Mise en ligne le 31/12/2014

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi face à la fragilité psychiatrique de votre fils, et au nombre d'années depuis lesquelles vous essayez de le soutenir. Cette situation est sans aucun doute très difficile à vivre.

Mais, comme vous le supposez certainement, il n'existe pas de réponse idéale face à la dépendance alcoolique de votre fils. Notons tout de même, qu'il a accepté récemment une prise en charge de 3 mois pour se sevrer de l'alcool et que même si l'abstinence n'a pas pu perdurer très longtemps à sa sortie, c'est une première tentative de soins importante dans son parcours. Cela lui aura donné l'occasion de côtoyer des professionnels, ainsi que des patients aux prises avec des difficultés similaires aux siennes et de réfléchir à sa situation malgré tout.

Par ailleurs, pour ce qui est d'un logement, si la cohabitation avec sa compagne n'est plus possible, il aurait la possibilité de recourir à un foyer d'hébergement. Pour cela, votre fils pourrait contacter le service de sa mairie.

Votre message laisse planer de nombreuses zones d'ombre sur les autres aspects de la situation, comme l'âge de votre fils ou ce à quoi vous faites référence lorsque vous soulignez que « vous vous êtes battue pour rien médicalement comme avec la justice ». Tout cela mériterait d'être précisé de vive voix. Vous pourriez le faire en rencontrant des professionnels au sein d'une consultation d'addictologie (nommé aussi CSAPA). Ces lieux de soins accueillent les membres de l'entourage pour leur proposer soutien et conseils.

Nous n'avons pas d'éléments pour vous indiquer directement une adresse car vous n'avez pas précisé votre ville, mais vous pouvez rechercher par vous-même un de ces lieux dans la rubrique « adresses utiles » de notre site Internet www.drogues-info-service.fr. Si vous avez la moindre difficulté pour trouver l'un de ces lieux, notre ligne téléphonique gratuite et anonyme de Drogues Info Service, pourrait vous y aider. Elle est accessible tous les jours de 8h à 2h du matin, au 0 800 23 13 13.

On vous sent épuisée face à cette situation, ne restez pas seule, contactez des professionnels pour en parler.

Bon courage à vous

Cordialement
